

Séance ordinaire du 12 avril 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

Pour : 22 Contre :

Abstentions : 0

Date de convocation :

05 avril 2023

Date d'affichage

13 avril 2023

Réf. : CM12042023D14

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Henri VIAULES Maire.

Présents : Messieurs ALIBERT, BOYER, CELARIES, CLERGUE, LOPEZ, MONSARRAT, POUJOL, THIERY, VIAULES, Mesdames BARTHE DE LA OSA, COUTOULY, HOULES, LACROIX, MARAVAL, VELLY, VERDIER.

Représentés : Mesdames DE HARO (Verdier), CASTAN (Houles), GAULARD (Poujol), TRENTI (Lopes), Messieurs CANTALOUBE (Céleriès), FAURÉ (Viaules),

Absents : Monsieur FABRE

Madame Françoise HOULES a été désignée secrétaire de séance.

OBJET: PLACE SOIREE CINEMA – TARIFS 2023

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'occasion de la fête des « 750 ans de la Bastide », des spectacles et des animations ont été programmés afin de marquer l'évènement.

L'animation « Place soirée cinéma » ayant été particulièrement appréciée, une nouvelle soirée documentaire axée sur la ville de Réalmont sera organisée le 13 mai 2023. A cette occasion, plusieurs petits documentaires seront projetés.

Monsieur le Maire propose de maintenir, pour « Place soirée cinéma » du 13 mai 2023, les tarifs fixés par la délibération du 1^{er} avril 2022 et comme suit :

Spectacles - Manifestations	Tarif
Place soirée cinéma	6 € (Tarif unique)
Enfant (- de 10 ans)	Gratuit

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **APPROUVE** les tarifs « Place soirée cinéma » du 13 mai 2023, comme indiqués dans le tableau ci-dessus.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette décision et signer toutes les pièces afférentes.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,

Henri VIAULES,

